



Bonjour à toutes et à tous, adhérentes, adhérents, amis et partenaires de Forme et Loisirs Exincourt.
Bienvenue dans notre 12^{ème} newsletter de la saison 2025 – 2026, nous sommes le jeudi 12 février 2026

Voici les vacances d'hiver !

Jeudi dernier, au terme de la 18^{ème} semaine de gym de la saison 2025 – 2026, nous avons clôturé la troisième phase de notre programme. Pour la zone A, les vacances scolaires ont débuté le samedi 7 février et se termineront le lundi 23 février 2026, jour de reprise des cours. Pendant ces deux semaines, il n'y aura donc pas de séances de gym à Forme et Loisirs Exincourt. La reprise se fera le lundi 23 février au soir, comme pour les scolaires.

Concernant nos cours, nous ne savons pas encore si Youssef pourra reprendre à cette date. Si cela n'était pas possible, Françoise assurera la continuité des séances, comme elle le fait actuellement. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement.

Pour celles et ceux qui ont la chance de profiter de ces congés, nous vous souhaitons de beaux moments : que ce soit à la neige, à la montagne, ou tout simplement chez vous, en famille.

Prenez du temps pour vous. Reposez-vous si nécessaire.

Mais n'oubliez pas de rester en mouvement : marcher, s'étirer, respirer...

L'activité physique reste notre meilleure alliée, à condition d'être pratiquée avec mesure et à l'écoute de son corps.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes vacances d'hiver.





FORME ET LOISIRS EXINCOURT SAISON 2025 - 2026

Assemblée Générale 2026

Nous vous informons que notre Assemblée Générale Ordinaire 2026 se tiendra le **vendredi 17 avril à 20 heures**, dans la salle numéro 2 de la mairie d'Exincourt. **L'accueil débutera dès 19 heures 30** afin de procéder à l'émargement et à la vérification du quorum. **Cette Assemblée Générale est un moment très important dans la vie de notre association.**

Une association loi 1901 fonctionne grâce à ses adhérents. Les décisions importantes ne peuvent être prises que si un nombre minimum de membres est présent ou représenté. C'est ce que l'on appelle le **quorum de présence**. Pour que notre Assemblée soit valide, nous devons atteindre au moins 50 pour cent des adhérents majeurs de la saison en cours. Nous sommes aujourd'hui 136 adhérents. Il faut donc au minimum **68 personnes présentes ou représentées**.

Si ce nombre n'est pas atteint, la réunion ne pourra pas délibérer. Elle devra être reportée dans un délai de 13 jours. Lors de cette seconde réunion, il n'y aura plus de condition de quorum. Cependant, si malgré ces deux réunions successives, un Bureau ne peut pas être élu conformément aux règles, l'association pourrait être amenée à se dissoudre. **C'est pourquoi votre présence est essentielle.**

Cette année est particulière, car nous devons procéder au **renouvellement complet du Bureau**. Le Bureau est l'équipe qui dirige et organise la vie de l'association : présidence, trésorerie, secrétariat et membres actifs. Son élection est un acte démocratique fondamental.

Nous sommes conscients que la date retenue se situe pendant les vacances scolaires. Ce choix ne dépend pas de nous, mais correspond à la seule disponibilité proposée pour la salle. **Nous espérons néanmoins pouvoir compter sur votre mobilisation.**

Si vous ne pouvez vraiment pas être présent, vous avez la possibilité de donner « votre pouvoir » à un autre adhérent. Un pouvoir permet à une personne de voter en votre nom. Il suffit de remplir le formulaire joint à la convocation et de le remettre à un adhérent de votre choix, avec son accord. Chaque adhérent peut détenir deux pouvoirs au maximum.

Les convocations par mails seront envoyées début mars 2026, dans tous les cas au plus tard le 17 mars pour respecter nos statuts. Une version papier sera également distribuée dans les salles de cours pour les personnes ne disposant pas d'accès internet.

Conformément à nos statuts, tout membre actif majeur, inscrit pour la saison en cours et à jour de sa cotisation, peut poser une **question non inscrite à l'ordre du jour** et **présenter sa candidature au Bureau**. Ces demandes doivent être transmises par écrit, par courrier ou par mail, avant le **vendredi 3 avril 2026 à minuit**.

Ce délai permet au Bureau d'étudier les questions et d'organiser le bon déroulement de la réunion.

Lors de l'Assemblée Générale, nous procéderons à la vérification du quorum, puis à la présentation du rapport moral, du bilan d'activité en images, du rapport financier définitif et prévisionnel. Nous répondrons ensuite aux questions écrites reçues dans les délais. Puis viendra l'élection du nouveau Bureau, qui se fera à bulletin secret. A noter que les autres votes se feront à main levée. La parole sera ensuite donnée aux adhérents et à nos invités. Nous terminerons, comme le veut la tradition, par le verre de l'amitié.

Nous comptons sincèrement sur votre participation.

La vie de Forme et Loisirs dépend de l'engagement de chacun. Merci par avance pour votre présence ou votre représentation.

Restez prudent et prenez bien soin de vous ! Nous restons à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

Pour Forme et Loisirs Exincourt, Jean-Claude Dupré : 0680202466

Secrétaire en charge de la communication et de l'informatisation. jcdupre5625@gmail.com